

Apostolat de la prière.

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS D'AVRIL

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que les chrétiens s'affectionnent de plus en plus à la lecture spirituelle de la Vie des Saints.

**Lettre pastorale sur les devoirs des électeurs
pendant les élections**

(Suite)

UNE CONSCIENCE CATHOLIQUE SE FORME
PAR L'ENSEIGNEMENT ET L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE.

“ Vous croirez donc, Nos Très Chers Frères, que tous vos actes de vie civile et politique doivent comme ceux de votre vie privée être inspirés et réglés par une conscience catholique. Et cette conscience catholique qui doit être la vôtre, vous savez qu'elle se forme par l'enseignement et l'autorité de l'Église. C'est de l'Église que, nous catholiques, nous devons apprendre et les vérités que nous devons croire et les devoirs que nous devons pratiquer. C'est son enseignement qui est la règle suprême des mœurs comme il est la règle de notre foi.

LA CONSCIENCE RESTE SOUMISE A L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE
ET A LA LOI DE DIEU DANS LA VIE PUBLIQUE
COMME DANS LA VIE PRIVÉE.

“ Si vous avez compris, que vous devez rester chrétiens et catholiques dans votre vie privée, vous comprenez également que votre conscience y reste soumise à l'autorité de l'Église et à la loi de Dieu comme dans le reste de votre vie.

SI ON N'A PAS L'AUDACE D'ENSEIGNER LE CONTRAIRE PAR LA
PAROLE UN GRAND NOMBRE MALHEUREUSEMENT
L'ENSEIGNENT PAR LES ACTES.

“ Assurément, Nos Très Chers Frères, personne n'aura l'audace d'enseigner publiquement que la loi de Dieu n'oblige plus en temps d'élection ni les candidats ni les électeurs ; et que les